

4.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Clément de Cléty Stéphan ; Lefebvre Chantal ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables :	cours de pathologie médicale donnés au cours des 4 premières années d'étude. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	Le cours part des plaintes exprimées, à l'officine, par les patients ou un de leurs proches et aborde des pathologies adultes et pédiatriques. Ces plaintes touchent tous les systèmes, les principaux d'entre eux étant les systèmes respiratoire, cardiaque, digestif, cutané et neurologique. La toux, le mal de gorge, la dyspnée, les vomissements, la constipation, la diarrhée, les céphalées, la fièvre, l'altération de l'état général, la fatigue, la perte et le gain de poids, les troubles du sommeil et les lésions cutanées sont des exemples de sujets présentés avec le regard du pharmacien d'officine.
Acquis d'apprentissage	Le cours doit permettre au pharmacien d'officine de comprendre les signes cliniques et les symptômes liés aux pathologies les plus fréquentes et d'en reconnaître la bénignité ou la gravité, justifiant un simple conseil, la délivrance d'un médicament ou l'envoi à un médecin pour une consultation. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit à partir de 10 situations cliniques telles que rencontrées à l'officine.
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral s'appuyant sur des cas cliniques.
Contenu :	Le cours comporte 20 heures de cours consacrés aux plaintes exprimées par ou pour des adultes ainsi que 10 heures consacrées aux plaintes exprimées pour des enfants. Le patient peut être présent à l'officine comme il peut être absent. Le pharmacien doit être capable de poser les questions adéquates, d'objectiver dans certains cas des signes cliniques et de déterminer ensuite la meilleure attitude à adopter. Toutes les plaintes ne peuvent être abordées mais l'enseignement devrait permettre à tout pharmacien d'officine d'apprécier la sévérité potentielle de toute situation se présentant à lui.
Autres infos :	Support : syllabus ; diapositives PowerPoint pendant le cours et disponibles sur iCampus (les photos de patients seront alors retirées).
Faculté ou entité en charge:	FARM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	4	WFARM2134	